

Les sommets de 120 ans de haine anti-CGT

Par Michel Pigenet, historien, modérateur du Conseil scientifique de l'IHS CGT

Entre mépris de classe et répression sociale, le déferlement de propos venimeux qui s'exerce contre la CGT à l'occasion de la mobilisation contre le projet El Khomri n'est pas une nouveauté. Depuis sa création, la Confédération est la cible d'attaques violentes du pouvoir, du patronat, comme le démontre, exemples à l'appui, l'historien Michel Pigenet.

Ainsi la CGT serait « à la dérive », associée à des « minorités qui se comportent un peu comme des voyous, comme des terroristes » (Pierre Gattaz). Sur la lancée, un médiocrate patenté a pu identifier les « deux menaces » qui pèseraient sur la France : « Daech et la CGT ». Tandis qu'une pétition exige la dissolution de la centrale, son secrétaire général n'est pas épargné. « L'homme qui veut mettre la France à genoux » (« le Figaro ») rappellerait le « Beauf » de Cabu, ce que suggère le portrait d'un Philippe Martinez à la « vie un peu terne et sans appareil », issu d'« une banlieue sans âme » et qui « roule dans une vieille Renault Scenic » (« Capital »). Frappés au double coin de la défense de l'ordre et du mépris de classe, les thèmes du discours anticégétiste ne se renouvellent guère. À trois décennies de distance, les propos de Pierre Gattaz font écho aux sorties de Coluche contre la CGT « force du désordre » et « cancer général du travail ».

L'antisyndicalisme est aussi, sinon d'abord, affaire d'État. Dotés des moyens qu'offre la puissance publique, nombre de ministres ont attaché leur nom aux plus violentes diatribes anticégétistes. Avant 1914, Clemenceau revendiqua le surnom de « premier flic de France » face à une CGT qu'il défiait en ces termes : « Vous êtes derrière une barricade ; moi je suis devant. » En 1921, un tribunal correctionnel ordonnera la dissolution de la CGT au lendemain d'une défaite ouvrière marquée par la révocation de 18 000 cheminots dont une violente campagne de presse dénonçait l'« entreprise criminelle contre la prospérité de la nation » (« le Temps »). Il en ira de même en novembre 1938, au sortir du Front populaire et en riposte à la grève générale contre les décrets-lois mettant fin aux 40 heures. Son initiateur, Paul Reynaud, confiera qu'il voulait « en finir avec une CGT désormais dominée par les communistes ». Passons sur la dissolution effective de la CGT, exécutée en novembre 1940 par Belin, ancien secrétaire confédéral rallié à Vichy. Après la Libération, la guerre froide verra les autorités assimiler la CGT à un PCF tenu pour être au service de l'URSS. Lors des durs conflits sociaux de 1947 et 1948, des milliers de grévistes, sur lesquels les CRS sont autorisés à tirer par Jules Moch, ministre socialiste de l'Intérieur, sont licenciés et des centaines condamnés par la justice.

La radio et la presse ne sont pas en reste. « L'Aurore » du 21 octobre 1948 appelle le gouvernement à « briser » le « plan clandestin du Kominform ». Tout au long de ces années, l'État gendarme a la main lourde. Sa bienveillance va aux maintes officines que finance le patronat. Certaines lui sont liées, à l'instar des caisses que crée l'UIMM dès 1906 afin de couvrir les pertes dues aux grèves. D'autres monnaient leurs prestations au gré des besoins : recrutement de briseurs de grève, diffusion de publications anticégétistes, formation de dirigeants d'entreprise. À partir de 1955, d'anciens rescapés de la collaboration publient ainsi les Études sociales et syndicales, aujourd'hui sous le contrôle de l'Institut supérieur du travail, dont les analystes alimentent les médias bien-pensants.

Nous en sommes là. Aussi évidente que soit la permanence de méthodes et d'argumentaires aux relents de racisme social, notons la quasi-extinction de la thématique anticomuniste à l'honneur depuis les années 1930. L'évolution laisse intacte, en revanche, la dénonciation d'un syndicalisme menaçant la cohésion et l'économie nationales.

Pour citer cet article : Michel Pigenet, « Les sommets de 120 ans de haine anti-CGT », *l'Humanité dimanche*, 16 juin 2016.